

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le lundi 7 décembre 2015 à 20h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Félicien Cardin, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinque, Marie-Josée Campagna et Guy Lavoie, ainsi que Claire Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Quorum

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

15-12-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-12-01

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimentement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « affaires nouvelle » ouvert.

ADOPTÉE

15-12-02 ADOPTION PROCÈS-VERBAUX, 2 ET 17 NOVEMBRE 2015

15-12-02

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimentement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 et de son ajournement tenu le 17 novembre, tel que reçus.

ADOPTÉE

15-12-03 LECTURE ET APPROBATION COMPTES MUNICIPAUX

BELL CANADA	411.63 \$
BUREAU EN GROS	319.17 \$
BUROPRO CITATION	393.35 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	1 422.71 \$
HYDRO QUEBEC	3 009.08 \$
KODO MOBILE	39.55 \$
LA COOP AGRILAIT	238.61 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	4 495.64 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 706.30 \$
RREMQ	966.70 \$
SONIC CO-OP CARTE	350.21 \$
9157-0424 QUEBEC INC.	86.24 \$
ANNIE PROVENCAL	98.31 \$

CARL LABONTÉ	17 202.50 \$
CENTRE DU CAMION BEAUDOIN INC.	1 223.38 \$
CLAUDE JOYAL INC.	28.70 \$
DANIEL TRAVERSY & FILS INC.	1 964.16 \$
EQUIPEMENTS RAYDAN	124.84 \$
FORMULES MUNICIPALES	59.54 \$
FORTIN SECURITE MEDIC ENR.	80.20 \$
GARAGE LOUIS LAFLEUR INC	125.74 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	1 263.18 \$
GILLES ALLAIRE	689.85 \$
GROUPE ENVIRONEX	163.32 \$
INFO PAGE	109.69 \$
JEAN-PAUL BLANCHARD & FILS	971.71 \$
LA CLEF ARGENTÉE ENR.	25.29 \$
LA COOP AGRILAIT	677.89 \$
LES PÉTROLES HUBERT GOUIN ET FILS	557.98 \$
LETENDRE & FORCIER LTEE	378.38 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	34 196.14 \$
MARTINE TESSIER	165.93 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-GUILLAUME	682.50 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-MAJORIQUE	567.79 \$
O.M.H. SAINT-BONAVENTURE	608.00 \$
PETITE CAISSE	44.35 \$
PGA EXPERTS INC	7 136.59 \$
POMP - STEPHAN LAVOIE	16.56 \$
RS- AUDREY TRINQUE	265.00 \$
RS- BENOIT SAVAGE	102.50 \$
RS- ÈVE-MARIE CYR	190.00 \$
RS- GUYLAINE CLOUTIER	116.90 \$
RS- JOANIE DAUPHINAIS	87.80 \$
RS- JOHANNE LECLERC	31.40 \$
RS- SYLVIE TOUTANT	132.50 \$
SECURITE MASKA (1982) INC.	290.91 \$
SYLVIE BEAUREGARD	88.50 \$
THIBAUT & ASSOCIÉS	4 329.00 \$
USINAGE ST-BONAVENTURE	249.50 \$
VÊTEMENTS TS	142.31 \$
SALAIRE DE NOVEMBRE 2015	12 100,14 \$

15-12-03

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :

➤ que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

15-12-04 AIDE FINANCIÈRE POUR FÊTE DE NOEL, 1 500 \$

Considérant que l'achat des cadeaux dans le cadre de la Fête de Noël totalise une dépense moyenne de 3 000 \$ pour laquelle le Club Optimiste St-Bonaventure inc. sollicite l'appui financier d'un montant de 1 500 \$ pour les « non-membres »;

- 15-12-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Tessier et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de verser la somme de 1500 \$ au Club Optimiste de St-Bonaventure dans le cadre de la Fête de Noël 2015 pour l'achat de cadeaux aux enfants résidants à St-Bonaventure dont les parents ne sont pas membres du Club Optimiste.

ADOPTÉE

15-12-05 DON DE 150 \$, FONDATION RENÉ-VERRIER

- 15-12-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de verser la somme de 150 \$ à la Fondation René-Verrier à titre de don pour l'année 2015.

ADOPTÉE

15-12-06 ACCÈS AUX DOCUMENTS

- 15-12-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents:

- que le maire, monsieur Félicien Cardin, en tant que plus haute autorité de la Municipalité, soit la personne responsable de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels détenus par la Municipalité de Saint-Bonaventure;
- que toute demande d'accès, pour être recevable, devra être faite sur le formulaire prescrit à cette fin lequel sera disponible au bureau municipal, sur le site internet municipal ou acheminé par courriel ou fax. La réponse pourra également être acheminée par courriel ou fax.

ADOPTÉE

15-12-07 APPROBATION DES DÉPENSES, PAARRM

Suite à l'obtention d'une subvention de 8 000 \$ dans le cadre du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal* en 2015 qui a été demandé pour le rechargement du 2^e Rang;

Considérant que les travaux ont été réalisés;

- 15-12-07 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le 2^e Rang, dont la gestion incombe à la Municipalité, pour un montant subventionné de 8 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- d'aviser le MTQ que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

15-12-08 CLÔTURE SUR PATINOIRE

15-12-08

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser les dépenses pour l'installation d'une clôture de six pieds sur les bandes de la patinoire par Clôtures Pro au coût de 11 543.49 \$, taxes incluses, le tout dans le cadre du projet présenté au Fonds de la Ruralité pour 2015.

ADOPTÉE

15-12-09 SIGNATURE NOUVELLE ENTENTE DE SUPRALOCAL

Considérant que l'offre de la Ville de Drummondville pour le renouvellement de l'entente sur les équipements supralocaux relatifs au loisir et à la culture inclus les services d'utilisation des activités récréatives et culturelles dispensés par la Ville sur son territoire;

Considérant que celle-ci permettra à compter de janvier 2016 à tous les citoyens de Saint-Bonaventure de se procurer une carte Accès-loisirs qui donne un accès gratuit ou à tarification réduite à une panoplie d'infrastructures et d'activités de loisirs à Drummondville et ce, aux mêmes conditions, avantages et contraintes consentis aux citoyens de la Ville;

Considérant que les citoyens des municipalités qui n'adhéreront pas à cette nouvelle entente devront déboursier une « surtaxe pour les non résidants » beaucoup plus élevée pour une inscription aux activités de la Ville ou pour avoir accès à une infrastructure;

Considérant que l'entente sera d'une durée de quatre ans prévoyant une contribution financière représentant 2 % des dépenses réelles de la Municipalité (basée sur le dernier rapport financier déposé au MAMOT) et dont les 3 premières années bénéficieront d'une réduction de 30%, 20% et 10% respectivement;

15-12-09

Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser la conclusion d'une entente intermunicipale relative au loisir et à la culture avec la Ville de Drummondville, tel que présentée au projet soumis le 2 décembre 2015;
- que le maire Félicien Cardin et la secrétaire-trésorière Claire Côté soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

15-12-10 INDEXATION SALARIALE - PRÉVENTIONNISTE

Considérant que la municipalité requiert les services de M. Jean Milhomme, préventionniste, employé de la municipalité de Saint-Guillaume;

Considérant que la municipalité de Saint-Guillaume prévoit une indexation salariale selon l'IPC de 1.3 % à son employé, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2016;

15-12-10

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser l'indexation salariale tel que convenu par la municipalité de Saint-Guillaume à M. Jean Milhomme, préventionniste.

ADOPTÉE

15-12-11 CONTRAT DE COLLECTE SÉLECTIVE, 2016 ET 2017

Considérant l'offre reçue de Jean-Paul Blanchard & fils ;

15-12-11

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et secondé par monsieur le conseiller Keven Trinque :

- d'autoriser le renouvellement du contrat de la collecte sélective des matières récupérables pour les années 2016 et 2017 avec Jean-Paul Blanchard & Fils au coût de 21,40 \$ la porte plus taxes;

- d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer tout document concernant ce marché, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bonaventure.

ADOPTÉE

15-12-12 FERMETURE DU BUREAU, PÉRIODE DES FÊTES

15-12-12

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 21 décembre 2015 au 1er janvier 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

15-12-13 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

15-12-13

Il est unanimement résolu par les conseillers présents :

- que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016, lesquelles débiteront à 20h :

- ✓ Lundi 11 janvier 2016
- ✓ Lundi 1 février 2016
- ✓ Lundi 7 mars 2016
- ✓ Lundi 4 avril 2016
- ✓ Lundi 2 mai 2016
- ✓ Lundi 6 juin 2016
- ✓ Lundi 4 juillet 2016
- ✓ Lundi 8 août 2016
- ✓ Mardi 6 septembre 2016
- ✓ Lundi 3 octobre 2016
- ✓ Lundi 7 novembre 2016
- ✓ Lundi 5 décembre 2016

- qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi.

ADOPTÉE

15-12-14 INTERVENTION CD PETITE RIVIÈRE DU BASSIN ET BR #3

Considérant la demande d'intervention de la MRC de Drummond présentée par M. Carl Labonté pour le nettoyage des cours d'eau la Petite Rivière du Bassin ainsi que la Branche #3;

Considérant que l'analyse sommaire de la demande par l'inspecteur en cours d'eau indique une recommandation favorable;

15-12-14

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de présenter la demande d'intervention à la MRC de Drummond pour que l'entretien des cours d'eau Petite Rivière du Bassin ainsi que la Branche #3 soit effectué;
- que la Municipalité de Saint-Bonaventure s'engage à payer les coûts et à acquitter sur réception, toutes les factures que pourrait, de temps à autre, émettre la MRC de Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier;
- que les frais encourus seront facturés aux propriétaires concernés au moyen d'un règlement de taxation sur la base des superficies contributives préalablement acceptées.

ADOPTÉE

15-12-15 ENTENTE D'ADHÉSION AU SERVICE PERLE

Considérant que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet unique multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics;

Considérant que le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation de services publics de façon à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État et les citoyens et les entreprises;

Considérant que les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises;

Considérant que PerLE est un service interactif Web qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités et qu'il est intégré au Portail gouvernemental de services;

Considérant que le ministre peut conclure des ententes particulières avec les villes et municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

Considérant que la municipalité de Saint-Bonaventure souhaite participer au service PerLE;

- 15-12-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'autoriser M. Félicien Cardin, maire, et Mme Claire Côté, directrice générale, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente concernant le service PerLE.

ADOPTÉE

- 15-12-16 DON À LA GUIGNOLÉE**
15-12-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de verser la somme de 500 \$ à la Guignolée (Comité d'entraide) afin de confectionner les paniers de Noël et remettre des bons d'épicerie pour les familles défavorisées de Saint-Bonaventure.
- ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS, 20H34 À 20H41

- 15-12-17 SÉANCE EXTRAORDINAIRE – ADOPTION BUDGET 2016**
15-12-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Lavoie et unanimement résolu par les conseillers présents :
- de tenir la séance extraordinaire portant exclusivement sur l'adoption du budget 2016 le mardi 22 décembre 2015 à 17 heures, à la salle municipale.
- ADOPTÉE

- 15-12-18 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**
15-12-18 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'ajourner cette assemblée au mardi 22 décembre 2015 suite à la séance extraordinaire prévue pour 17h00.
- ADOPTÉE

À 20h44, la séance est close.

Félicien Cardin, maire

Claire Côté, dir. gén./sec.-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a ou il y aura des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 15-12-03, 15-12-04, 15-12-05, 15-12-08, 15-12-09, 15-12-10, 15-12-11, 15-12-14 et 15-12-16.

Claire Côté, secrétaire-trésorière